

ON S'ABONNE. Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 46 fr. Six mois, 26 fr. Trois mois, 15 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DATE	JOURS	FÊTES	FOIRES	LUNAISONS
24	Dim.	PENTECÔTE.		☉ P. L. le 3, à 3 h. 1 ^{re} du soir.
25	Lund.	s. Grégoire.	Bach, Cornac, Fons, Labastide-Murat.	☽ D. Q. le 10, à 7 h. 25 ^{es} du mat.
26	Mardi.	s. Philippe.	Luzech, Carluet.	☉ N. L. le 17, à 4 h. 58 ^{es} du soir.
27	Mercredi.	Quatre-Temps	Cazals, Puybrun.	☽ P. Q. le 25 à 8 h. 56 ^{es} du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 45 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DEPART. LEVÉ DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse, etc.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnaud-Montrastier, Figeac (Lalbenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry, etc.	7 h. du m. 7 h. du m. 7 h. du m. 6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 20 Mai 1863.

Élection du 31 mai et du 1er juin prochain.

CANDIDATS DU GOUVERNEMENT DE L'EMPEREUR.

1^{re} circonscription.

(Arrondissement de Cahors: tout l'arrondissement; de Figeac: les cantons de Cajarc et de Livernon; de Gourdon: le canton de Labastide-Murat.)

M. le Comte **Joachim MURAT**, député sortant.

2^e circonscription.

(Arrondissement de Figeac: les cantons de Bretenoux, Figeac (Est et Ouest), Lacapelle-Marival, Latronquière, St-Céré; Arrondissement de Gourdon: les cantons de Gourdon, Gramat, Martel, Payrac, St-Germain, Salviac, Souillac, Vayrac.)

M. **DELTHEIL**, député sortant.

LES ÉLECTIONS

Dans quelques jours, un grand acte national va s'accomplir. Le peuple français proclamera les hommes de son choix, les représentants de ses droits, les défenseurs de ses intérêts. Ce n'est plus aujourd'hui, comme au temps des grandes luttes civiles et des agitations politiques, où les élections des députés de la nation soulevaient des tempêtes sociales, et arrêtaient les vrais progrès du bien-être et de la civilisation de la France.

Heureux et fier du Gouvernement qu'il s'est choisi, content du présent, confiant en l'avenir, le peuple français exerce son droit d'élire ses représentants, sans trouble, sans secousse, avec le calme imposant que lui donne la conscience de sa force et de sa dignité.

Plus que jamais le peuple a foi dans les progrès et la stabilité de l'Empire. Lorsque, il y a dix ans, lassé de l'agitation des partis et de tant

de luttes stériles, il se jeta dans les bras de Napoléon III, et lui confia ses destinées, — il eut une foi providentielle dans le génie politique du grand homme qu'il se donna pour souverain et pour législateur; il entrevoyait par un pressentiment instinctif une ère glorieuse de repos et de prospérité.

Ses prévisions et ses desirs se sont réalisés au-delà de ses espérances. — Lorsque, par ses votes, dans les élections de ses représentants, il donne de temps à autre une nouvelle adhésion solennelle au Gouvernement de l'Empereur, il sait désormais qu'il ne marche pas à l'inconnu; car le passé lui répond de l'avenir: il attend avec une calme assurance le développement de nos institutions et de notre richesse nationale.

Depuis dix ans, la France a vu s'accomplir en tout genre des progrès étonnants. Grande et glorieuse à l'extérieur, heureuse et florissante à l'intérieur, toujours sagement conduite par l'Elu du peuple, elle s'avance confiante et majestueuse à la tête des nations civilisées.

Aussi les passions politiques se sont calmées, les préjugés des vieux partis ont faibli peu à peu, les colères et les rancunes se sont apaisées, l'opposition systématique a été désarmée. Les hommes, — qui, par leurs principes politiques, par leur position sociale, sous les anciens gouvernements de la France, ou par les traditions de famille, ne sont pas, dans le fond de leur cœur, les partisans de la dynastie des Napoléons, — ne peuvent s'empêcher de rendre hommage à l'habileté politique de l'Elu de la nation, et d'admirer les grandes choses qu'il a faites. Nul d'entre eux, lors même qu'il en aurait le pouvoir, ne voudrait sacrifier le Gouvernement de Napoléon III pour se jeter dans les hasards de l'avenir.

Tel est le triomphe qu'obtient peu à peu sur ses adversaires ce Gouvernement généreux et magnanime, qui, toujours étranger aux petites passions, n'a cessé d'être guidé par la noble ambition de procurer la gloire et le bonheur de la France.

Le peuple français reconnaît et apprécie chaque jour davantage les bienfaits de ce Gouvernement, qui lui donne, depuis dix ans, le prestige de la gloire nationale, et une liberté sans licence, en même temps qu'une paix féconde et bienfaisante, avec les progrès toujours croissants

de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Quand l'occasion se présente de lui manifester ses sympathies et son dévouement, le peuple reconnaissant est heureux de la saisir.

Il sait qu'il est libre de choisir à son gré ses mandataires, mais si le Gouvernement lui désigne des hommes qui lui paraissent particulièrement dignes de sa confiance et capables de le seconder avec succès dans son œuvre civilisatrice, il se fait un devoir de les élire. Il voit que son intérêt est de nommer des hommes qui, au lieu d'entraver la marche de nos institutions, sachent leur prêter le concours de leur intelligence et de leur dévouement.

A ce titre, nos deux anciens représentants, M. DELTHEIL et M. le comte JOACHIM MURAT, méritent d'obtenir, aux prochaines élections, un nouveau et éclatant triomphe. Sincèrement attachés au Gouvernement de l'Empereur, ils ont su, l'un et l'autre, par leurs loyaux services, et la dignité de leur caractère, conquérir l'estime du chef de l'État et de leurs concitoyens.

Trois fois élu député sous le gouvernement de Louis-Philippe, une fois sous la Présidence et deux fois sous le règne de Napoléon III, M. DELTHEIL a prouvé suffisamment qu'il a su comprendre, suivant les temps qu'il a traversés, les intérêts généraux de la France en même temps que les vrais besoins de son département. La confiance dont il a été si souvent investi par son pays, les lumières de sa longue expérience et les belles qualités qui le distinguent, le recommandent hautement aux suffrages des électeurs du Lot.

Issu de cette illustre famille Murat, qui a donné au département du Lot la plus resplendissante de ses gloires militaires, M. le comte JOACHIM MURAT, par ses talents et les nobles qualités de son cœur, se montre digne du beau nom qu'il porte; de ce nom si populaire et si cher à notre pays. Déjà deux fois appelé à la députation, quoique bien jeune encore, il a montré, par son zèle actif et éclairé, qu'à mesure qu'il avancera dans la carrière politique, il saura acquérir des titres toujours plus éclatants à la reconnaissance de ses concitoyens.

L'élection de MM. Deltheil et Murat est déjà résolue et pour ainsi dire accomplie dans l'esprit

jeune garçon qui les accompagnait, lui dit de sortir, selon les instructions qu'il avait reçues.

Bientôt on le vit disparaître, sautant gaîment entre les arbres; il s'arrêta derrière l'un des plus rapprochés de la route et regarda attentivement autour de lui; puis il se glissa, à travers les buissons, de l'autre côté du chemin. Là il s'arrêta de nouveau derrière un tronc d'arbre, d'où il embrassait de l'œil toute la route.

Adlerstern ne tarda pas à paraître avec son témoin.

Nous arrivons assez tôt, dit-il, en consultant sa montre.

Il n'est pas cinq heures?

Il s'en faut de quelques minutes.

A peine avait-il prononcé ces mots qu'on entendit une voiture. Un instant après, Doring se présenta.

Cinq heures sonnaient aux églises de la capitale.

« En ma qualité de témoin, dit Vincent, qui était le second de Doring, j'ai le droit d'émettre un avis: je propose donc de terminer l'affaire à l'amiable. »

Les trois autres le regardèrent avec étonnement.

« Je vais vous démontrer l'absurdité de ce duel, poursuivit-il en vain; personne ne l'écoula. Doring demandait qu'Adlerstern rétractât, et même en présence des personnes qu'il avait entendu, l'expression injurieuse qu'il lui avait adressée au manège.

Adlerstern ne voulut pas y consentir... Il pensait à son entretien avec Louise, au chevalier agenouillé du tableau, et le sang bouillait dans ses veines, et la jalousie criait vengeance. Il croyait, dans sa passion, qu'il ne parviendrait jusqu'à Louise qu'en passant sur le corps de Doring.

« Commençons! s'écria-t-il.

— Je suis prêt.

Toutes les formalités préparatoires étaient remplies; on s'était déjà salué réciproquement. Le moment était venu.

des électeurs; — mais aux hommes les plus intelligents, qui peuvent par leur influence éclairer et diriger les populations, nous dirons en terminant: Si les électeurs veulent manifester leur attachement aux institutions de la France, s'ils comprennent les intérêts généraux du département, s'ils veulent servir les vrais intérêts de leurs communes, ils doivent se rendre tous, sans exception, au Scrutin et proclamer de nouveau nos deux Députés par un vote unanime.

Le Secrétaire de la rédaction, L. LAYTOU.

Plusieurs évêques se proposent, dit-on, de publier en dehors de toute immixtion politique, des mandements où les électeurs seront exhortés à se rendre aux scrutins du 31 mai et du 1er juin.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES. (Moniteur)

Paris, 19 mai.

Un décret impérial nomme évêques:

De Cahors, M. **Peschoud**, vicaire-général de Saint-Claude (Jura); de Périgueux, M. Dabert, vicaire-général de Viviers; du Puy, M. Lebreton, vicaire-général honoraire de Saint-Brieuc.

Paris, 20 mai, 7 h. du matin.

Décret impérial portant promulgation de la convention additionnelle au traité de délimitation du 14 avril 1862 conclu le 27 février 1863, entre la France et l'Espagne.

Décret élevant les préfetures de l'Aisne, du Haut-Rhin et de Lot-et-Garonne, de la 3^e classe à la 2^e classe.

(Agence Havas.)

Berlin, 18 mai.

Chambre des députés. — La chambre accepte à une grande majorité, la proposition de M. de Hoverbeck déclarant qu'il n'existe aucun motif d'ajouter quoi que ce soit aux résolutions adoptées le 15 mai.

La Chambre adopte ensuite la proposition de M. de Forckenbeck tendant à ajourner l'examen du projet de réorganisation militaire jusqu'au moment où les ministres, remplissant leurs devoirs constitutionnels, reparaitront aux séances, et à mettre à l'ordre du jour de la séance prochaine la discussion de l'Adresse au roi sur la situation du pays.

Oppressé par la crainte de manquer son adversaire, Adlerstern sentait une sueur froide mouiller son front. Lui, si calme et si brave d'ordinaire, il avait perdu toute contenance. Il ajusta; le coup partit: Doring ne fut pas atteint.

C'était maintenant le tour de celui-ci. Tandis qu'Adlerstern se préparait à tirer, il l'avait regardé d'un œil tranquille, pensant à Louise et se sentant heureux. « Espérez! » lui avait-elle dit, et il avait espéré.

Quant à Adlerstern, c'était la première fois que sa main trompait son attente. Il jeta dédaigneusement son pistolet, et se croisa les bras sur la poitrine, préparé à tout.

Mais Doring n'avait pas oublié sa promesse à Louise.

Il leva lentement son arme et fixa un regard perçant sur Adlerstern, qui avait encore un sourire ironique sur les lèvres.

Au même moment, une hirondelle passait au-dessus de leurs têtes.

Le coup partit, mais Adlerstern ne chancela point. Quand la fumée se fut dissipée, on vit encore le même sourire moqueur sur ses lèvres; mais l'hirondelle, atteinte par la balle, tourbillonna dans l'air et vint tomber morte aux pieds du comte.

Impossible à lui de dévorer ce nouvel affront.

Il se rappela que Louise lui avait dit d'un ton railleur que Doring lui ferait grâce de la vie. Dans une belle et noble action, bien des gens ne voient que de la présomption et de la fanfaronnade. C'est ainsi que la générosité de Doring fut interprétée par Adlerstern qui, alors seulement conçut pour lui une haine réelle et jura de son for intérieur que l'un d'eux resterait sur la place. Il protesta contre la conduite de Doring et demanda qu'on échangeât un nouveau coup de feu.

Les lois du duel lui donnaient le droit de l'exi-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 20 mai 1863.

VINCENT

Roman historique.

IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS

DE

RIDDERSTAD.

14

CHAPITRE VI.

(Suite.)

LE DUEL.

Au pied d'une terrasse formée à une extrémité du Parc par de petites collines, s'élevait une maison à deux étages, peinte en rouge. Des arbres hauts et touffus la dérobaient presque entièrement aux regards du voyageur inattentif. Un sentier étroit, escarpé et très-incommode, serpentait entre les arbres, les taillis et les rochers, jusqu'à l'entrée de cette sorte d'auberge. Il était plus de quatre heures quand deux dames voilées, suivies d'un jeune garçon de figure agréable, quittèrent la grande route et prirent ce sentier.

« Ya-t-il une pièce libre à l'étage supérieur? demanda l'une d'elles, sans lever son voile.

Où, certainement, elles le sont même toutes; les affaires vont très-mal en ce moment.

— Ayez la bonté de nous en donner une ayant

vue sur la grande route.

— Lisette cria l'hôtesse, conduis ces dames à la chambre n° 3. C'est de là qu'on jouit de la vue la plus étendue, parce que les fenêtres ne sont pas aussi masquées par les arbres que celles des autres pièces.

Lisette monta aussitôt l'escalier; mais les dames s'arrêtèrent encore un instant; elles paraissaient avoir quelque chose à confier à l'aubergiste.

« Vous avez l'air honnête et loyal, madame, dit l'une d'elles.

— Je le crois bien, je n'ai jamais demandé à mes hôtes un liard de plus qu'il ne m'était légitimement dû. J'exerce ma profession avec conscience.

— Je n'en doute pas, et nous allons le prouver en vous payant d'avance une partie de notre dépense.

Elle tira un ducat de sa bourse et le lui donna. Mais quand je vous dis que vous avez l'air honnête, j'entends que vous êtes incapable de faire de la peine à personne et que vous avez de la bienveillance pour tout le monde.

L'hôtesse s'inclina, remercia et assura qu'elle était la meilleure femme du monde.

« Nous l'avons entendu dire; aussi croyons-nous pouvoir vous confier un secret.

La vieille devint tout yeux et tout oreille.

« Nous désirons rester complètement inconnues; nous désirons aussi que la chambre soit à nous seules tout le temps que nous passerons chez vous, et que personne n'y entre.

Un nouveau ducat brilla dans la main de la dame.

« Bien, je vous le promets.

— Et vous tiendrez parole?

— Oui, soyez-en sûres.

Le ducat tomba dans le tablier de l'aubergiste.

Lorsque les deux dames entrèrent dans la chambre en question, l'une d'elles s'élança à la fenêtre pour juger de la vue, et laissa échapper une exclamation de joie. L'autre, au contraire, se tournant vers le

Breslau, 17 mai.

La Gazette de Breslau publie une lettre particulière de la Pologne, annonçant que le gouvernement russe a donné l'ordre aux officiers et aux fonctionnaires polonais de renvoyer immédiatement leurs femmes dans l'intérieur de la Russie.

Berlin, 18 mai.

Chambre des députés. — Le banc des ministres est vide.

Le président donne lecture d'une lettre du ministre relative aux dernières résolutions de la Chambre. Il y est dit que les ministres n'avaient pas demandé que la Chambre renonçât au droit présidentiel de les interrompre, mais qu'elle déclarât que le président n'avait pas de pouvoir disciplinaire sur les ministres, et notamment qu'il n'avait pas le droit de les rappeler à l'ordre. Les ministres formulent de nouveau la demande que la Chambre fasse une déclaration expresse dans ce sens; ils ne peuvent assister avant cela aux séances.

Cracovie, 17 mai.

Des lettres de Varsovie contiennent des détails sur la mort de Narbutt, le chef le plus habile et le plus énergique de l'insurrection en Lithuanie. Narbutt a été surpris et tué dans une ambuscade.

Un nouveau corps, fort de 500 hommes, a paru dans les environs de Tomaszow, palatinat de Lublin. Pour empêcher les corps de volontaires de pénétrer dans le royaume et en Podolie, les Russes ont concentré leurs principales forces sur les frontières.

L'intérieur du pays se trouvant ainsi dégarni, les détachements insurrectionnels ont plus de facilité à se former et il en surgit un grand nombre.

On mande de Varsovie à la Gazette d'Augsbourg qu'à l'occasion du dîner qui a eu lieu lors de la dernière fête de la Cour, le grand-duc Constantin a adressé d'une voix émue les paroles suivantes aux nombreux militaires d'un grade élevé qui s'y trouvaient réunis: « Amis et Camarades! Je vous en conjure, tenez ferme, au trône et à la patrie, car notre avenir est sombre et nous serons probablement impliqués dans une guerre européenne. Soyez donc unis, car l'union fait la force. » Ces derniers mots ont été considérés comme une allusion aux dissidences qui ont éclaté entre les généraux allemands et russes de l'armée de Pologne.

Pour extrait: A. LAYTOU.

BULLETIN

La Russie ne paraît pas prêter son attention aux considérations de la presse anglaise. La guerre se continue en Pologne sans trêve ni merci, et le Czar semble attendre, pour faire des concessions, que l'Europe l'y force. — Mais si l'Europe prend à cœur de délivrer la Pologne, il n'est douteux pour personne qu'elle ne s'exposera pas à de grands sacrifices: que les puissances assurent simplement, en cas de besoin, leur concours à ce peuple généreux, et l'insurrection deviendra générale dans le pays; pas un membre de cette noble famille ne voudra s'exempter de risquer sa vie pour abattre la plus révoltante des oppressions. Et il y parviendra seul, s'il voit derrière lui les encouragements de l'Europe.

Les cruautés des soldats russes font regretter les temps barbares. Ces êtres ne doivent point connaître les douceurs de la famille. Une mère, une sœur, sont pour eux des mots vides de sens. Le Czar raconte que la figure de ceux qui sont tombés vaillamment en invoquant le nom de la patrie est affreusement mutilée. Les femmes sont menacées. — Cependant l'opinion est unanime pour dire « que l'incendie gagne, que le volcan gronde et que la Russie s'acharne inutilement à l'éteindre. » — La civilisation est révoltée; elle réclame la nationalité de la Pologne; il faut qu'elle soit proclamée.

Une dépêche d'Athènes, du 9, mentionne que

ger, et l'on fut contraint d'accéder à sa demande.

Les témoins déclaraient cependant qu'ils ne pourraient décider maintenant auquel des deux appartenait le premier coup. Adlerstern proposa de se battre « à la barrière, » c'est-à-dire en laissant aux adversaires le droit de s'avancer l'un sur l'autre jusqu'à la distance de trois pas, chacun restant d'ailleurs libre de tirer quand bon lui semble. Pour un habile tireur, c'est un grand avantage de faire feu le premier; mais, s'il manque son coup, il peut se considérer comme perdu, obligé qu'il est de venir jusqu'à trois pas de son adversaire, qui, lui mettant pour ainsi dire, la bouche du pistolet sur le front, l'atteint forcément. Cette manière de se battre en duel est une des plus cruelles. Il ne s'agit plus seulement de ne pas manquer son adversaire, il faut encore observer avec la plus grande attention jusqu'à ses moindres mouvements pour s'approcher de lui le plus possible, tout en l'empêchant d'avoir le premier coup. La plus légère inattention peut coûter la vie.

Doring avait silencieusement consenti à la proposition d'Adlerstern.

Les témoins avaient déjà établi les barrières; les pistolets étaient rechargés, et les adversaires en place.

Adlerstern brûlait d'impatience et de rage. La générosité dont Doring avait fait preuve en tuant une hirondelle au vol, au lieu de tirer sur lui, l'exaspérait. Il croyait déjà entendre les raiilleries de ses amis et voir le sourire ironique de Louise.

Doring, au contraire, était calme, presque indifférent. Très-vif d'ordinaire, il était en ce moment un tout autre homme. L'espérance que Louise lui avait permise caressait agréablement son âme, et il pensait plus à ce bonheur qu'au danger qui le menaçait.

Au moment où tout était prêt, le comte promena les yeux à droite et à gauche, comme pour voir si quelque un observait ce qui se passait en lui. Il aper-

des désordres sanglants, provoqués par la soldatesque grecque, sont restés impunis. Des femmes ont été enlevées, menacées de mort et subi les derniers outrages (Voir les détails au nouvelles extérieures). Le gouvernement hellénique fait preuve de faiblesse dans bien des circonstances. Il est à craindre que de nouveaux troubles ne tarderont pas à éclater. Il y a eu un conflit à Nauplie, entre la gendarmerie et les troupes de ligne.

On écrit de Rome que le Pape était arrivé, le 13, à Frosinone. Sa Sainteté a réclamé, par la voie de l'ambassadeur de France, contre la loi qui exige le visa du consul italien pour les dispensés religieux dans les provinces annexées au royaume d'Italie. L'exécution de cette loi sera suspendue jusqu'à la fin de ce mois.

Le ministère prussien est toujours en désaccord avec la Chambre. Pourtant le conflit ne peut se prolonger; car tout le système politique cesserait de fonctionner si on ne mettait un terme à cet état de choses. — A la séance du 16, le président a fait connaître à la Chambre la réponse laconique de M. de Bismark, qui refuse, pour lui et ses collègues, de prendre part aux délibérations parlementaires tant que les prérogatives ministérielles n'auront pas été reconnues. — La Chambre paraît très-disposée à continuer les délibérations en l'absence des ministres. Les intérêts de tous genres, en Prusse, souffrent de cette manière d'agir.

Les nouvelles d'Amérique n'offrent rien de particulier. On dit que des renforts sont arrivés aux confédérés, à Chancellorsville, ce qui fait croire que les communications par le chemin de fer avec Richmond, n'ont pas été coupées.

Le gouvernement chinois vient d'accorder les satisfactions demandées par les puissances civilisées. Les individus qui s'étaient rendus coupables de mauvais traitements envers les chrétiens du Kiang-Si et du Hou-Nan ont été sévèrement punis.

A. LAYTOU.

Revue des Journaux.

MONITEUR.

On écrit de Londres, le 13 mai au Moniteur:

« L'appel adressé aux collèges électoraux de France est commenté ici avec le plus grand intérêt, et l'on n'y doute pas que le résultat des élections ne doive être entièrement favorable au Gouvernement impérial. Lorsqu'une dissolution du parlement a lieu en Angleterre, il s'organise toujours un centre d'action électorale composé des membres du cabinet, des Whig-persin de la chambre des communes et des principaux agents électoraux du parti au pouvoir, pour désigner des candidats aux suffrages, pour assister ceux qui ont besoin d'aide pécuniaire, pour entretenir des correspondances avec les circonscriptions électorales, pour prendre avantage des fautes et des erreurs de l'opposition, en un mot, pour diriger les élections dans le sens gouvernemental. Les candidats ainsi choisis et recommandés au pays sont toujours regardés comme les candidats du gouvernement et toute l'influence, l'autorité et l'action de l'Etat sont employées à assurer leur succès. Après les élections, il entre dans les devoirs de cette sorte de comité de soutenir les candidats du gouvernement dans la Chambre lorsque la valeur des scrutins s'y trouve contestée. Quant aux accusations contre l'influence exercée par le gouvernement, c'est là une thèse que l'opposition ne manque jamais de

cul l'auberge située de l'autre côté de la route et dont une fenêtre se montrait entre les cimes des arbres, Et qu'y découvrit-il? Une femme, les joues pâles d'effroi et les regards anxieux et errants.

C'était Louise.
« Ah! elle est là! Je vais lui faire voir comment je me venge! » se dit-il à part soi; et, saisi d'une espèce de vertige de fureur, et sûr de sa main, il dédaigna d'avancer, et il tira sur-le-champ.

Un cri d'effroi étouffé partit en ce moment de la fenêtre.
Doring s'était déjà mis à avancer. Lorsque le coup de son adversaire partit, on vit le visage de Maurice se couvrir tout-à-coup d'une pâleur mortelle, et il s'arrêta.

Puis il chancela.
Un sourire railleur et froid se joua sur les lèvres d'Adlerstern.

La balle avait fleuri l'oreille de Doring, et une légère contusion lui avait occasionné un vertige passager dont il se remit promptement.

« Maintenant, à mon tour! cria-t-il; ayez la bonté d'avancer. »

Sa voix tremblait. Son calme l'avait abandonné et avait fait place à l'aigreur. Il dressa la tête, ses yeux lancèrent des éclairs, et une vive rougeur reparut sur ses joues tout à l'heure si pâles. Il venait déjà de faire grâce de la vie à Adlerstern, et il avait l'intention de ne plus le faire. La mort avait passé si près de lui que le sentiment de sa propre conservation réduisait tous les autres au silence. Il avait cru que le comte, en demandant lui-même que de nouvelles balles fussent échangées, n'avait eu d'autre mobile que celui de prendre sa revanche par une noble action; mais il avait reconnu qu'il s'était trompé, et maintenant il n'éprouvait plus de compassion.

Dependant les deux adversaires avançaient lentement l'un sur l'autre, comme l'inoxorable mort et la

plaider pour justifier ses défaites, mais le procédé est si connu que l'opinion publique n'est disposée à s'en étonner que dans des cas exceptionnels. »

LE CONSTITUTIONNEL.

Le Constitutionnel a toute confiance dans l'avenir que nous promet au Mexique la chute de Puebla. M. Joncière ajoute:

« Puebla pouvait n'être qu'une étape dans la chute du gouvernement de Juarez. En y en passant tous les moyens de résistance dont il disposait, ce gouvernement a voulu que Puebla fût son tombeau. Les succès que nous venons d'obtenir ont déjà provoqué des désertions nombreuses, qui ne feront que s'accroître de la prise complète de la ville. »

LE SIÈCLE.

On lit dans le Siècle, sous la signature de M. E. de la Bédollière:

« La lutte dont Puebla sera le prix a de grandes proportions, le terrain est disputé pied à pied, et le courage des troupes françaises est rehaussé par celui de l'ennemi. Certes, après la prise de Puebla, l'honneur national pourra être satisfait d'une victoire aussi éclatante, aussi chèrement acquise; nous pourrions entrevoir le terme de cette expédition lointaine, nous pourrions dicter les conditions d'une paix glorieuse et qui sauvegardera les intérêts français. »

UNION.

L'Union résume sous la plume de M. de Riancey, les nouvelles du Mexique, puis elle ajoute:

« Quelle que soit notre opinion sur la guerre elle-même, sur ses causes et sur son but, nous n'avons qu'un sentiment aujourd'hui, celui de l'admiration que nous causent ces vaillantes phalanges combattant, si loin de la patrie et exposées à des périls si divers.

L'OPINION NATIONALE.

L'Opinion Nationale après avoir constaté les progrès de l'insurrection dans l'Ukraine, la Podolie et la Volhynie s'exprime en ces termes, sous la plume de M. Bonneau:

« Les insurgés pourront bientôt se donner la main depuis la mer Noire jusqu'à la mer Baltique et depuis le Dnieper jusqu'aux frontières prussiennes. »

Pour extrait: A. LAYTOU.

MEXIQUE.

On lit dans la partie non officielle du Moniteur:

Le ministre de la marine et des colonies a reçu de M. le vice-amiral Jurien de la Gravière des dépêches datées de la Vera-Cruz, 16 avril. A cette date, l'état sanitaire continuait à être excellent. Tous les bâtiments qui avaient concouru au transport des renforts envoyés en février avaient repris la route de France. Deux des vaisseaux, le Turenne et le Fontenoy, sont déjà arrivés à Brest après de très-courtes traversées. La Cérés, partie de Toulon le 25 mars, avait passé à la Martinique, où elle avait pu prendre à bord des munitions pour le corps expéditionnaire. L'Yonne, venant de la Vera-Cruz, avait également touché dans cette colonie pour y déposer un certain nombre de prisonniers mexicains. Sur la côte du Mexique, nos canonnières occupaient toujours les rivières d'Alvarado, de Goazacoaleos et de Carmen. L'amiral Bosse n'était pas encore arrivé; mais le paquebot l'a rencontré sur le banc de Campêche; il a dû mouiller à Sacrificios du 21

victime conduite par la rage. Ce spectacle était moins solennel que horrible. Ils avaient atteint la barrière, et trois pas seulement les séparaient. Maurice leva le bras et ajusta. Adlerstern regardait la bouche du pistolet sans que ses yeux ni son visage trahissent la moindre émotion. C'était à lui maintenant de braver le péril avec calme et indifférence.

Mais, au moment où l'on s'attendait à voir le coup partir et la balle fracasser la tête de la victime, Doring jeta son arme à terre.

« Jugez-moi comme il vous plaira, monsieur le comte, dit-il, mais je ne suis point un assassin. Ce n'est pas pour vous faire grâce de la vie, c'est pour m'épargner à moi-même le reproche d'un meurtre que je refuse de tirer. »

Il serait difficile de dépendre de ce qui se passa alors dans l'âme d'Adlerstern, incertain s'il devait estimer ou mépriser aimer ou haïr son adversaire. La conduite de ce dernier lui faisait autant de mal que si la balle l'eût atteint, et il se sentait anéanti. Il n'était plus d'accord avec lui-même; il rougissait devant Doring, l'admirant et le maudissant à la fois. Il baissa silencieusement les yeux et appuya sa main sur la barrière.

« Vous êtes un noble jeune homme dit Vincent à Maurice en lui frappant sur l'épaule d'un air affectueux et presque paternel; n'y a-t-il plus rien à vos ordres, monsieur le comte? »

Adlerstern ne répondit point; mais son cœur se contracta à cette question, et les sentiments meilleurs qui commençaient à s'y glisser se dissipèrent. Déjà il avait remis ses pistolets dans leur étui; il sauta sur son cheval, salua froidement Vincent et Maurice, et partit au galop avec son témoin.

« Doring, dit alors Vincent, vous avez dans Adlerstern un dangereux ennemi; soyez sur vos gardes. »

Tandis que le duel durait encore, le jeune garçon, qui, caché dans un taillis, observait de près les cir-

au 22 avril.

Ainsi que cela avait été annoncé par le dernier courrier, la place de Puebla a été investie le 18 mars, et le 23 la tranchée a été ouverte devant le fort de San-Xavier, à 650 mètres des ouvrages (1.)

Le 29 mars, toutes les dispositions étaient prises et l'artillerie ayant éteint le feu des batteries, l'assaut a été donné avec une vigueur et un entrain admirables au fort de San-Xavier, qui a été enlevé rapidement et est resté entre nos mains malgré une résistance vigoureuse.

Dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril, on s'est rendu de l'îlot de maisons dans lequel se trouve le couvent de Guadalupite, et, le lendemain, de tous les îlots de maisons situés le long de la promenade jusqu'à l'ouvrage de Morelos, sur la droite, ainsi que de plusieurs îlots au-delà du couvent de Guadalupite, dans la direction de la grande place centrale de la ville.

On continuait à cheminer ainsi sans grandes pertes, au moyen de tranchées par lesquelles on reliait les îlots entre eux; on y pénétrait en faisant sauter des pans de murailles.

Au départ du courrier, le 3 avril, on se disposait à enlever la cathédrale, point culminant de la ville, et on ne pensait pas que les opérations du siège dussent se continuer longtemps.

A cette date, il existait encore deux millions de cartouches à Puebla et six millions à Vera-Cruz, dont on s'occupait d'expédier la majeure partie. Sur 36,000 coups composant l'approvisionnement de l'artillerie, 4,000 avaient été tirés, et de nouvelles munitions, apportées par les vaisseaux venus de France avec le corps de réserve, étaient déjà sur la route d'Orizaba, échelonnées en trois convois, qui ont dû arriver sous les murs de Puebla dans le courant d'avril. Un quatrième convoi, formé de quatre pièces rayées, approvisionnées de deux cents coups chacune, a dû parvenir à Puebla, le 1^{er} mai.

Enfin, le gouvernement de la Martinique, le 30 avril, a fait charger trois cents barils de poudre à bord du transport la Cérés, se rendant à Vera-Cruz avec un chargement important de munitions d'artillerie.

Les approvisionnements en munitions sont donc largement assurés pour tout le temps que pourront durer les opérations.

Le corps expéditionnaire n'est pas moins abondamment approvisionné en vivres. Non seulement l'administration a pourvu largement à tous les besoins, mais le pays fournit encore en abondance tous les vivres frais nécessaires à la subsistance de l'armée.

Les travaux du chemin de fer, un instant suspendus, par suite de l'attaque du 31 mars, ont été promptement repris et les ateliers réorganisés; aujourd'hui, ils sont en pleine activité: la confiance et la sécurité règnent partout.

L'état sanitaire est excellent, non-seulement sur les hauts plateaux dans le corps expéditionnaire, mais même à Vera-Cruz où, à la date du 16 avril, pas un seul cas de fièvre jaune n'avait encore été observé.

Les succès que nous avons obtenus à Puebla ont été malheureusement achetés par des pertes sensibles, puisqu'ils nous ont coûté cinq officiers tués, parmi lesquels le général Vernhet de Laumière, commandant l'artillerie, trente officiers blessés, cinquante-six soldats tués et quatre cent quarante-trois blessés (sous-officiers et soldats), dont deux cent cinquante

constances du combat, avait quitté son poste pour aller en rendre compte aux deux dames.

Vincent et Doring se disposaient à remonter en voiture lorsqu'il parut devant eux.

« L'un de vous, Messieurs, n'est-il pas médecin? demanda-t-il. — Moi, répondit Vincent.

— Ah! Monsieur, soyez assez bon pour me suivre auprès d'une dame dont la vie semble dans le plus grand danger. — Vincent le suivit aussitôt.

Lorsqu'il entra dans la pièce où se trouvaient les deux dames, l'une d'elles était étendue sans connaissance sur le sofa; l'autre, désolée et agenouillée auprès de sa compagne, s'efforçait à la rappeler à la vie par des compresses d'eau froide.

« Au nom de Dieu, Monsieur le docteur, dit-elle d'un ton suppliant, sauvez-la! mais bien vite... à l'instant... vous devez savoir... »

— Ayez la bonté de ne pas vous interrompre.

— Nous connaissez-vous, monsieur?

— Oui, mademoiselle.

— Eh bien, il me sera d'autant plus facile de m'expliquer. Vous savez le duel qui a eu lieu ici. Ayant quelque motif de nous intéresser aux combattants, nous étions venues, mon amie et moi, pour secourir le blessé, en cas d'issue malheureuse. Mais elle n'avait pas assez de force pour entendre ces coups de feu, pour soutenir la vue de ce combat, auquel nous assistions de cette fenêtre, et où la vie des adversaires était en jeu. Dans sa curiosité imprudente, elle était montée sur la fenêtre, lorsqu'un nouveau coup partit et qu'elle tomba inanimée entre mes bras en poussant un cri. Monsieur le docteur, faites tous vos efforts pour la rappeler à la vie. Vous ne pouvez ignorer que, si nous ne sommes pas rentrées dans une demi-heure, on s'apercevra de notre absence, et je crains qu'il n'en résulte bien des désagréments pour nous.

La suite au prochain numéro.

seulement sont entrés aux ambulances.

Le résumé ci-dessus des dépêches reçues par le ministre de la guerre est suivi, dans le *Moniteur*, de divers extraits du journal quotidien que le général Forey adresse à l'Empereur.

La feuille officielle contient, en outre, la dépêche suivante, en date du 2 avril, adressée au ministre de la guerre et dans laquelle le général Forey rend compte de la prise du fort de San-Xavier :

Au Cerro San Juan, le 20 avril 1863
« Monsieur le Maréchal,

» Mon rapport général du 2 de ce mois, a mis Votre Excellence au courant de la marche des travaux du siège de Puebla, jusqu'au 29 mars.

» J'avais fixé ce jour pour enlever le fort San-Xavier, sur lequel se dirigeaient nos attaques, et j'ai l'honneur de faire connaître à V. Exc. les détails de cette opération.

» Le fort San-Xavier offre à l'Ouest un front bastionné, au Nord, une grande courtine; à l'Est une lunette couvrant l'entrée du côté de la ville et au Sud, un front bastionné irrégulier. Ces ouvrages formant une enceinte continue, entourent une vaste construction qui comprend un pénitencier relié au couvent de San-Xavier. L'ensemble de ce solide édifice a environ 180 mètres de long sur 80 de large. Il renferme trois cours intérieures et divers corps de bâtiments.

» Les abords étaient couverts de défenses accessoires et flanqués par de nombreuses pièces encore intactes. La défense était donc facile et la disposition intérieure des bâtiments permettait de la pousser jusqu'aux dernières limites.

» Il était indispensable de s'emparer de ce grand obstacle. Les travaux du génie nous en avaient rapprochés. Le feu de l'artillerie en avait ruiné les batteries. Il appartenait à l'infanterie de faire le reste.

» Confiant dans la vigueur et l'énergie de mes troupes, je n'hésitai pas à ordonner l'assaut. Le premier bataillon de chasseurs à pied et un bataillon du 2^e zouaves formèrent les colonnes d'assaut. Un bataillon du 51^e et un du 3^e zouaves composèrent la réserve, indépendamment des deux bataillons de garde de tranchée.

» Je confiai la direction de cette importante opération au général Bazaine qui, accompagné de son état-major, vint à une heure de l'après-midi prendre le commandement de la tranchée.

» A quatre heures toutes nos batteries dirigèrent le feu le plus vif sur le pénitencier, de manière à compléter la ruine de ses défenses extérieures. A cinq heures, selon l'ordre donné, le feu s'arrêta. Le général Bazaine, placé dans la quatrième parallèle, donna le signal. Les cris répétés de : *Vive l'Empereur!* y répondirent, et aussitôt la première colonne, sortant des tranchées, s'élança au pas de course sur le saillant de San-Xavier, le couronna rapidement et pénétra dans l'ouvrage avec son élan irrésistible.

» L'ennemi fut un instant surpris, mais au bout de quelques minutes, une grêle de balles, partant des murs crénelés, des terrasses, des postes, des fenêtres, des clochers, couvrirent nos attaques. Les Mexicains démasquèrent en même temps des pièces cachées derrière des barricades; ils y joignirent le feu d'une batterie de campagne placée en avant du fort de Carmen et celui de tous les forts voisins du point d'attaque, mais ce déluge de mitraille n'arrêta pas l'élan de nos soldats. La seconde colonne suivit de près la première, et bientôt elles pénétrèrent dans le pénitencier. La garnison, formée d'environ 700 hommes avec plusieurs pièces de campagne, essaya de résister. Pour la première fois les Mexicains sentaient la pointe de nos baïonnettes; ils cédèrent à l'impétuosité de cette attaque. Pourchassés sans relâche d'étage en étage, de chambre en chambre, quelques-uns parvinrent à s'échapper, beaucoup succombèrent, et le reste fut pris.

» Dans les différentes parties des bâtiments, il y avait de la poudre, des caisses de cartouches et des chaînes de bombes enterrées qui devaient éclater au moyen de ficelles dissimulées par de la paille. Grâce à l'énergie et aux dispositions prises par le capitaine du génie Barrillon, il n'en résulta aucun accident.

» L'ennemi voyant le pénitencier en notre possession, essaya de le reprendre. Une réserve de 2,000 Mexicains s'avança sur la face orientale; mais les chasseurs et les zouaves installés au premier étage du bâtiment, accueillirent cette colonne par un feu plongeant si nourri, qu'elle rétrograda promptement derrière les barricades de la ville. L'ennemi continua à diriger sur le fort une fusillade des plus vives qui ne s'arrêta qu'à sept heures et demie.

» Les pertes de l'ennemi sont graves, car l'intérieur du fort était rempli de cadavres. Nous avons pris dans l'ouvrage trois obusiers, une pièce de campagne, des charriots chargés de projectiles, et les deux fanions du 20^e bataillon de ligne mexicain. On a ramené près de 200 prisonniers, dont 10 officiers, parmi lesquels se trouvent un colonel du génie et un colonel d'infanterie.

» Officiers et soldats des diverses armes méritent les plus grands éloges pour leur entrain et leur discipline dans le combat.

Suivent les noms de ceux qui se sont distingués d'une manière toute spéciale et que le défaut d'espace ne nous permet pas de reproduire ici.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Nous apprenons que, sur la demande de nos députés, appuyée par l'administration, un bureau de distribution de poste vient d'être établi à Cabrerets.

Par arrêté préfectoral du 19 mai 1863, M. Clauzet (Louis), a été nommé Maire de la commune d'Uzèch, en remplacement de M. Pradié, décédé.

Par arrêté préfectoral du 15 mai 1863, M. Frezal (Etienne), a été nommé Maire de la commune de Saint-Matré, en remplacement de M. Bessières, démissionnaire.

Par un autre arrêté du même jour, M. Delpeyrou (Pierre), a été nommé adjoint au Maire de la même commune, en remplacement de M. Delpeyrou (Jean), démissionnaire.

Une dépêche ministérielle du 16 mai courant vient d'annoncer que par arrêté du 6 du même mois, M. Gonnard, ingénieur en chef des ponts et chaussées de 2^e classe, a été promu à la 1^{re} classe de son grade, à partir du 1^{er} mai.

Dimanche soir, vers neuf heures, le nommé S..., journalier, âgé de soixante ans, de Cahors, a été trouvé pendu dans sa chambre. On attribue ce suicide, au désespoir que causait au sieur S... le départ volontaire de son fils pour le service militaire.

Les élections générales ayant été fixées à l'époque depuis longtemps désignée pour la tenue du Congrès Archéologique de France, la Société française d'archéologie a dû modifier les dispositions qu'elle avait prises.

En conséquence, la Réunion a été retardée de quelques jours, et l'ordre primitivement adopté pour les deux parties de la session, a été interverti.

L'ouverture de la 30^e session du Congrès Archéologique de France aura lieu à Rodez, le 4 juin; la deuxième partie de la session à Albi, le 10 juin et les jours suivants.

On nous écrit de Montcuq : Un fait assez tragique a mis en émoi le village de la Vidale, commune de Fargues.

Dans la nuit du 14 au 15, le nommé A... vit un individu hissé sur une échelle et prêt à s'introduire dans sa maison. Croyant avoir à faire à un voleur, le sieur A... saisit son fusil, qui se trouvait à côté de son lit, et le déchargea sur cet individu.

Le prétendu voleur n'était autre qu'un amoureux, dit-on, mais les projectiles ne firent pas de distinction, et le nommé M... reçut toute la charge dans les jambes.

Son état est grave et inspire des craintes.

Dans la nuit du 17 au 18, le canton de Montcuq a été ravagé par une pluie diluvienne. Les plaines de Saint-Laurent et de Montcuq sont inondées. Les terres sont ou ensablées ou submergées. La récolte qui donnait de si belles espérances est compromise; C'est une pitié! C'est une désolation! A la suite de ces fortes pluies, tous les ruisseaux ont débordé à Saint-Laurent. Un jeune homme, âgé de 20 ans, qui, à 11 heures du soir, le 17, allait au pressoir de M. de Montmaur pour faire passage à l'eau qui menaçait d'enlever l'usine, est tombé dans le ruisseau et s'est noyé. Dans la journée du 18, des recherches actives ont été faites par les gens de l'endroit, mais sans aucun résultat. Le parapluie que tenait à la main ce malheureux a été trouvé à trois kilomètres de l'endroit où il était tombé. Ce jeune homme était fils unique, et s'appelait Bernadou (Barthélemy). La famille est dans la désolation.

On nous écrit de Gourdon : Le 17 de ce mois, vers les 4 heures du soir, un orage effrayant a éclaté sur la commune de Gourdon. Avant de plénir il a grêlé d'une manière désastreuse pendant près de 10 minutes. — A la grêle a succédé une pluie torrentielle qui, en peu de temps, a submergé les champs. C'est ainsi que, dans quelques instants, la population consternée a vu disparaître les légi-

times espérances qu'elle fondait sur le bel aspect des récoltes.

On nous écrit de Salviac, 19 mai : Dans l'espace de huit jours, la commune de Salviac a vu fondre sur elle trois véritables trombes d'eau.

Le 9 du courant, vers 5 heures du soir, une pluie torrentielle, mêlée de grêle et de violents coups de tonnerre, tombait sur Salviac et inondait la Combe-del-Bos. Le 10, à la même heure, la commune essuie une seconde averse qui occasionne beaucoup de dégâts.

Le 17 enfin, vers 10 heures du soir, véritable déluge. En un instant Salviac fut submergé. Aujourd'hui, 19 mai, il pleut encore.

Les récoltes ont eu beaucoup à souffrir de ces orages. Pas un pré, à Salviac, qui ne soit entièrement ensablé ou converti d'eau bourbeuse. Pas un champ de blé, naguère si droit sur sa tige, ne soit en ce moment couché sur le sol.

Cahors a eu, lui aussi, ses jours de pluie, et on peut assurer qu'il a été largement rétribué dans cette circonstance. — Quarante-huit heures durant, à partir du dimanche 17 mai, la pluie n'a cessé de tomber avec une violence toujours progressive. — Le tonnerre a fortement grondé dans la soirée du 17. La foudre a même bien maltraité, dit-on, la serre de M. C..., pépiniériste de notre ville. — Les blés sont courbés dans les champs. Espérons que le soleil, qui se lève radieux, redressera les épis.

On nous écrit de Vayrac :

Depuis quelques années, la disette de la récolte fourragère se faisait sentir dans notre localité. Aussi le prix des bœufs de travail était-il en rapport avec les besoins des travaux agricoles; et sur nos foires, les marchés se traitaient sur un taux tantôt élevé, tantôt bas. Et comme il arrivait parfois que le nombre de ces animaux était considérable, la vente en était difficile.

Mais la bonne venue de la récolte fourragère (trèfle, luzerne, etc.), la belle apparence des prairies naturelles ont encouragé les acheteurs et la vente des jeunes bœufs de travail s'est bien faite à la foire de Vayrac, le 10 mai courant.

Le sieur Nouvel, de Camburat, vient de succomber, sur la route de Camburat à Cardailiac, à la suite d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Les soins les plus pressés lui ont été prodigués par le docteur Lafage.

Cour d'Assises du Lot.

Présidence de M. TROPANER, conseiller à la Cour impériale d'Agen.

Audience du 16 mai 1863.

Affaire Laval, de Souceyrac, tentative de meurtre.

Le 14 décembre dernier, le sieur Vincent Peyral se rendait de Souceyrac à Lentillac, son domicile, en suivant la route départementale, n° 5, lorsqu'arrivé au lieu d'Alzac, il fut assailli par le sieur Jean Laval qui, sans provocation aucune, se porta à des voies de fait contre lui. Une lutte s'engagea alors; elle dura depuis déjà quelques moments, lorsque Baptiste Laval, frère du premier, survint armé d'un fusil à deux coups, et se mit à son tour à frapper Peyral avec la crosse et le canon de son arme.

Se voyant ainsi assailli par les deux frères à la fois, Peyral prit la fuite; mais à peine avait-il fait une quinzaine de pas, qu'il reçut à l'épaule gauche un coup de feu que Baptiste Laval venait de tirer sur lui.

La blessure reçue par Peyral était grave et bien qu'elle n'ait pas été mortelle, elle pourra avoir des conséquences funestes.

C'est à raison de ces faits que Baptiste Laval comparait aujourd'hui devant le Jury sous la prévention de tentative de meurtre.

M. de Calmels-Puntis, procureur impérial soutient l'accusation.

M^e Dufour, avocat, est assis au banc de la défense.

Sur le verdict affirmatif du Jury, mitigé par l'admission de circonstances atténuantes, la Cour a condamné Laval à deux ans de prison.

Même audience.

Affaire Berthié, du Montat, attentat à la pudeur.

Le nommé Berthié (Joseph), âgé de 23 ans, cultivateur, né à Laburgade, domicilié au Montat, est accusé d'attentats à la pudeur, consommés ou tentés avec violence sur la personne d'une fille âgée de moins de onze ans.

Les débats ont eu lieu à huis-clos.

Le Jury ayant rapporté contre l'accusé un verdict affirmatif, avec admission de circonstances atténuantes, Berthié a été condamné à

trois ans de prison.

Ministère public : M. Destanne de Bernis, substitut :

Défenseur : M^e Talou, avocat.

Audiences des 18 et 19 mai.

Coups et blessures.

Dans la soirée du 15 février dernier, les nommés Lavayssières, Despeyroux et Védru-nes venaient de quitter l'auberge tenue par le sieur Périé, dans la commune de Reyrevignes, lorsqu'arrivés à une certaine distance, sur la route de Figeac, ils furent assaillis, à coup de pierres, par cinq individus qui semblaient attendre leur passage. Ces jeunes gens, ainsi assaillis, se séparèrent en criant au secours, mais non sans que deux d'entre eux, Lavayssières et Védru-nes eussent reçu des blessures assez graves.

L'aubergiste Périé, qui était adjoint au maire de la commune, accourut sur les lieux, s'approcha des agresseurs; mais comme il allait les atteindre, il reçut à la tête un violent coup de pierre qui le renversa.

Le 1^{er} mars suivant, le sieur Périé succombait aux suites, dit-on, de la blessure qu'il avait reçue dans sa généreuse intervention.

Ce sont à ces faits qu'ont à répondre aujourd'hui devant la Cour d'assises cinq jeunes gens de la commune de Reyrevignes, les nommés Jean et Eugène Beulaguet, Antoine et Julien Frimignac et Raymond Soulié.

M. de Calmels-Puntis soutient l'accusation.

M^e Dufour présente la défense des frères Beulaguet et Frimignac.

M^e Périé (Félix) celle de Soulié.

Le jury rapporte de la salle de ses délibérations un verdict négatif en ce qui concerne Julien Frimignac, qui est mis immédiatement en liberté, et affirmatif pour les quatre autres accusés, en écartant toutefois toutes les circonstances aggravantes, ce qui ne donne plus à l'affaire que les proportions d'un délit.

La Cour condamne Jean et Eugène Beulaguet et Antoine Frimignac à un an de prison et Raymond Soulié à deux ans de la même peine.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 17 mai 1863.

4 Versements dont » nouveaux..... 945^f »
7 Remboursements dont 4 pour solde.. 3,888 93

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains.—Mercredi, 20 mai 1863.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	102	68	20 ^f 62	78 k. 240
Mais.....	42	40	41 ^f 82	»

TAXE DU PAIN. — 1^{er} mai 1863.

1^{re} qualité 32 c., 2^e qualité 29 c., 3^e qualité 27 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862.

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^f 15; 2^e catégorie, 1^f 05.
Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 95; 2^e catég., 85.
Veau: 1^{re} catégorie, 1^f 30; 2^e catégorie, 1^f 20.
mouton: 1^{re} catégorie, 1^f 25; 2^e catégorie 1^f 15.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU

Paris.

Paris, 19 mai.

Le Conseil des ministres s'est assemblé hier au Palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

— Il y a eu messe basse ce matin à la chapelle des Tuileries. S. M. l'Impératrice est complètement remise de son indisposition.

— Le départ de la Cour pour Fontainebleau aura lieu mardi ou mercredi. L'Empereur est attendu à Vichy du 5 au 10 juin.

— Les préparatifs du camp de Châlons sont en voie d'achèvement.

Le camp pourra recevoir, à partir du 25 de ce mois, les troupes qui lui sont destinées, et dont l'effectif sera de même que l'an dernier de 25 à 30,000 hommes.

— Une dépêche de la Vera-Cruz du 20 avril donne des nouvelles de Puebla postérieures de deux jours à celles que nous avons publiées. Le siège de Puebla continue avec beaucoup de vigueur.

M. Emile Prudent, le compositeur inspiré des bois, de la prairie, etc., le virtuose incomparable, le chef de notre grande école française de piano, vient de succomber après deux jours de cruelle maladie. Dans la personne d'Emile Prudent, l'art musical sérieux perd l'un de ses plus dignes représentants, l'une de ses plus pures gloires. Le chœur de tous les artistes est plongé dans le deuil.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

A la Chambre des députés de Turin, M. Perruzzi a dit que l'occupation française à Rome est un fait douloureux, mais justifié par la situation. L'honorable ministre a ajouté que le brigandage est en voie de décroissance.

Le roi ne pouvant assister à l'inauguration du chemin de fer de Pescara, sera représenté à cette cérémonie par le prince Humbert, accompagné du ministre des travaux publics, du ministre de l'agriculture et du secrétaire général du ministre de l'intérieur. Le prince visitera ensuite Chieti, Aquila et Teramo.

Le Saint-Père est parti lundi, 11 mai, à cinq heures de l'après-midi, pour les provinces de Maritime et Campagne.

Il a déjà visité Velletri, l'abbaye de Valvisciolo et la ville de Frosinone, chef-lieu de province, où il est arrivé aujourd'hui.

Par ordre du Saint-Père, on a envoyé à tous les membres du corps diplomatique et aux cardinaux un exemplaire du procès politique qui s'instruit contre MM. Fausti et Venanzi. Un diplomate, après avoir examiné et fait examiner ces pièces, n'a pas hésité à dire au cardinal Antonelli que le chevalier Fausti n'est pas coupable, mais qu'il est la victime des intrigues de ceux qui ont conspiré à sa ruine. Le cardinal Antonelli, non-seulement n'a pas voulu lire ce procès, mais a refusé même l'exemplaire que lui a offert le Saint-Père. Il est toujours mécontent de la conduite suivie à son égard, par le ministre de l'Intérieur, lorsqu'on a arrêté le chevalier Fausti; cependant ce déplaisir ne lui fera pas abandonner son ministère.

Le 29 mai, le tribunal prononcera sa sentence sur ce procès. Nous verrons alors, dans le cas où le chevalier Fausti serait condamné, quelle sera la conduite du cardinal Antonelli.

ANGLETERRE.

Lord Palmerston a parlé, dans la Chambre des communes, contre le travail forcé des Egyptiens à l'isthme de Suez. Un meeting en faveur de la Pologne a eu lieu jeudi à Deptford.

AUTRICHE.

On dit que le cabinet de Vienne, dans la question polonaise, évitera de présenter à la Russie des propositions inacceptables. Il espère satisfaire tous ceux qui désirent conserver la paix en Europe.

PRUSSE.

La Chambre des députés a adopté, par 167 voix contre 138, une motion portant que les ministres seraient invités à se rendre dans le sein de l'assemblée.

POLOGNE.

M. Ostrowski remplace, à Varsovie, le comte Keller, comme directeur des affaires intérieures en Pologne. Le mouvement se propage en Volhynie.

On mande de Varsovie, 14 mai : Le comte de Berg a proposé entr'autres moyens infaillibles de comprimer l'insurrection : 1° D'ordonner que tous les habitants de la ville devront ôter leurs chapeaux et casquettes devant le

grand-duc et devant tous les militaires jusqu'aux sous-lieutenants; 2° De défendre de fumer des cigares dans les rues; 3° D'arrêter tous les gens portant le costume national; 4° De couper ou de brûler dans tout le pays les forêts comme dans le Caucase. Le marquis de Wielopolski fit remarquer que ces propositions ne lui paraissaient pas devoir répondre au but : 1° Parce que personne ne se découvrirait devant le grand-duc et qu'on préférerait rentrer dans une maison quelconque plutôt que de se découvrir devant un militaire; 2° Que quant à la défense de fumer des cigares, elle révolterait les fermiers des tabacs, et ferait beaucoup de tort au gouvernement; 3° Quant au costume national, une telle défense était inexécutable puisqu'on n'avait pas le moyen de donner d'autres habits aux gens qu'on voudrait en dépouiller; 4° Que de toutes les propositions, la dernière paraissait la plus inexécutable.

Vous avez fait brûler la forêt de Kampinos, dit le marquis, et jeté ainsi les paysans dans les bras de l'insurrection, car aux environs de Kalisch et en Kujavie, ils se sont déjà soulevés et cependant vous n'avez brûlé que quarante arpents; essayez d'en brûler quatre cents, et nos chances se réduisent à zéro. Quant à abattre les bois, il faudrait quarante ans pour cela. Le général de Berg ne sut que répondre à cette argumentation.

GRÈCE.

On écrit d'Athènes, 8 mai :

Lundi dernier, 4 mai, la population d'Athènes s'est réveillée au bruit d'un horrible attentat qui, vu les circonstances dans lesquelles il a été commis, devient l'événement le plus grave et le plus sinistre qui se soit accompli en Grèce depuis la révolution d'octobre.

Cet attentat a donné lieu à deux notes très-graves qui ont été adressées, l'une par le ministre de France au président de l'Assemblée nationale, l'autre par M. le ministre d'Angleterre au président du gouvernement provisoire. Voici la note du ministre de France :

Légation Impériale de France en Grèce.

Athènes, le 4 mai 1863.

Monsieur le Président,

« Un meurtrier condamné par un conseil de guerre pour avoir tenté d'assassiner et blessé à coup de sabre un officier de la marine française, a été mis en liberté par le ministre de la guerre.

« Avant hier, un sous-officier grec, a été signalé par moi comme ayant frappé un citoyen français, et levé le sabre contre lui. Son arrestation préventive a été refusée par le ministre de la guerre.

« Hier, un domestique français a été assailli à coup de sabre par des sous-officiers grecs, s'est dérobé par la fuite à ses meurtriers; puis, dix minutes après, il a été rejoint par eux dans la pharmacie où on lui faisait les premiers pansements. Là, ses assassins se sont mis en devoir de l'achever! Ce malheureux n'a été arraché à la mort que par l'énergie de mon fils, attaché de la légation de France, et du pharmacien qui le soignait. Ce crime était commis à 3 heures; 300 personnes étaient témoins : à 7 heures et demie, les meurtriers étaient encore sur le boulevard, se targuant de leur impunité, libres et provocateurs; je les ai vus moi-même.

« De pareils actes devaient en engendrer d'autres, quand l'impunité leur était assurée, d'une manière si éclatante : dans la nuit, un plus abominable forfait était accompli.

« Une femme était enlevée en pleine rue d'Athènes, entraînée par trente hommes ayant l'uniforme des soldats et des sous-officiers. Après d'affreuses menaces de mort, ils lui ont successivement fait subir les derniers outrages et l'ont laissée dans un terrain abandonné, où une patrouille de gardes nationaux l'a trouvée sans connaissance et demi-morte, à 4 heures de la nuit.

« Ces faits se passent, Monsieur le Président, à quelques pas de l'Assemblée, à laquelle la Grèce a confié le soin de ses destinées et de son avenir. Il importe que les représentants soient informés sans retard. Je vous prie donc de donner connaissance de cette lettre et de provoquer les mesures que nécessite la sécurité publique et qu'inspirera le soin de l'honneur de ce pays.

« Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération. » Bourée. »

Voici la réponse que l'Assemblée nationale a faite à la note ci-dessus :

« L'Assemblée a entendu avec une profonde affliction la lecture de la note du ministre de France sur le déplorable attentat de la nuit dernière. Elle en témoigne au gouvernement son vif mécontentement, et lui ordonne de punir les coupables suivant toute la rigueur des lois, et d'exercer dorénavant, sous son entière responsabilité, une active surveillance pour prévenir de pareils crimes. »

AMÉRIQUE.

Les dépêches de New-York, d'ailleurs fort obscures, disent que la lutte reprend, avec un nouvel acharnement, entre les fédéraux et les séparatistes. A Boston, le ministre Chase a affirmé le prochain achèvement de la guerre.

Pour extrait : A. LAYTOU.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 17 mai. Fourastie (Victor), rue Impériale.
- Bédudé (Jean), à la Citadelle.
- 18 — Ilbert (Rose-Marguerite), place Impériale.
- Rodolosse (Marguerite-Honorine), rue Impériale.

Mariages.

- 18 — Jarlan (Réné), propr. et Alazard (Marie-Cécile), sans profession.

Décès.

- 17 — Clancher (Louis), cuisinier, 72 ans, rue Brives.
- 18 — Saurat (Antoine), cultivateur, 59 ans, cul-de-sac Figuière.
- 19 — Loubières (Jeanne-Isabelle), 6 ans 3 mois, rue Donzelle.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

18 mai 1863.

	Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 35	»	»	40
4 1/2 pour 100	97	»	»	»
19 mai.				
3 pour 100	69 40	»	05	»
4 1/2 pour 100	97 40	»	40	»

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Plus de feu : 40 ans de succès !

Le Liniment-Boyer-Michel d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molette, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Cahors, Vinel, ph., et les principaux pharm. du dép.

En présence de la grande abondance de capitaux souvent restés improductifs faute d'emploi, la Banque de CAPITALISATION offre pouvoir rappeler qu'elle reçoit en participation toute somme, quelle qu'en soit l'importance.

Les bénéfices sont répartis tous les mois; les fonds peuvent être retirés aux mêmes époques.

Intérêts élevés et constante disponibilité du capital, tels sont les avantages que procure l'union des capitaux centralisés par cette Banque.

Le compte-rendu de l'année écoulée et la circulaire explicative des opérations sont adressés franco sur demande.

Adresser les fonds par la poste ou les verser dans les succursales de la Banque de France, au crédit de MM. Sandrier et C^e, rue du Conservatoire, 41, à Paris.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Gourdon.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Route départementale, n° 5, de Cahors à Clermont, dans la traverse de Lavergne.

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841.

AVIS

Par jugement en date du 29 avril dernier, le Tribunal civil de première instance de Gourdon a donné acte à l'administration de la cession amiable consentie en faveur du département, par le sieur Dépeyrot (Pierre), de la portion de Maison menaçant ruine, qu'il possède aux abords de la route départementale, numéro 5, de Cahors à Clermont, dans la traverse de Lavergne, et qui doit être occupée par suite de sa démolition, pour l'élargissement de ladite route, et a commis M. Capmas, juge, et à son défaut, M. Glandin, pour remplir les fonctions de magistrat directeur du Jury, chargé de fixer l'indemnité due au sieur Dépeyrot, à raison de la cession sus-mentionnée.

Fait en l'Hôtel de la Préfecture, à Cahors, le 20 mai 1863.

Le Préfet du Lot, chevalier de l'ordre impérial de la légion d'honneur,

Mis. P. DE FLEURY.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

L'abonnement à tous les Journaux se paie par tout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A PARIS, RUE DE PROVENCE, N° 40.

La Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES SUR LA VIE, fondée sous la forme anonyme, au capital de QUATRE MILLIONS de francs, est dirigée par le même conseil que la Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.

Dots des enfants. — Associations mutuelles pour tous les âges, ouvertes pour 7, 10, 13, 16 et 19 ans de durée. **Assurances pour la vie entière,** avec participation d'un Capital payable à la mort de l'Assuré. — Assurances temporaires. — Contre-Assurances. — Assurances au profit du Survivant désigné. **Rentes Viagères** immédiates, — différées, — sur deux têtes, avec ou sans réduction, aux taux les plus avantageux. S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National. Boulevard sud-est.



3 MÉD. D'OR AUX EXP. NAT. DE 1839 1844 et 1849. GRANDE MÉDAILLE D'HON. A L'EXPOSITION UNIV. 1855.

COUVERTS ARGENTÉS A 80 GRAMMES

ORFÈVRE CHRISTOFLE

Manufactures à Paris, rue de Bondy, 56. à Carlsruhe (Grand-Duché de Bade).

NOUVEAU TARIF-ALBUM

COUVERTS ALFÉNIDE ARGENTÉS

ALFÉNIDE

Poinçon du métal blanc dit ALFÉNIDE

Toute personne vendant les produits de notre Manufacture doit posséder ce TARIF-ALBUM où nous donnons le dessin et le prix de vente de chaque objet, avec le poids d'argent déposé, et que l'acheteur peut toujours se faire représenter.

Nos Représentants, à Cahors, sont MM. CANGARDEL et fils.

PATE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Préconisés par tous les Médecins contre la grippe, le catarrhe, la coqueluche et toutes les irritations de poitrine, accueillis avec empressement par tous les malades qui obtiennent de leur emploi un soulagement immédiat à leur souffrance, le Sirop et la Pâte de Berthé ont excité la cupidité des contrefacteurs.

Pour mettre un terme à des substitutions blâmables, nous rappelons qu'on évitera toute fraude en exigeant sur chaque produit à la codéine le nom de Berthé et la signature ci-contre

pharmacien lauréat des hôpitaux
Dépôt à la PHARMACIE DU LOUVRE, 151, rue Saint-Honoré, et dans toutes les pharmacies de France et de l'Étranger.

TRAITÉ PRATIQUE COMPLET DES MALADIES DES VOIES URINAIRES

et de toutes les infirmités qui s'y rattachent chez l'homme et chez la femme : à l'usage des gens du monde. — 9^e édition : 1 volume de 900 pages, contenant l'anatomie et la physiologie de l'appareil urinaire, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle; illustré de 514 FIGURES D'ANATOMIE par le docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli; 2^e Du même auteur : D'UNE CAUSE PEU CONNUE D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ suite d'abus précoces, d'excès, précédés de considérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2^e édition, 1 volume de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène, avec de nombreuses observations de guérison; impuissance, stérilité.

Prix de chaque ouvrage : 5 fr. et 6 fr. par la poste, sous double enveloppe; en mandat ou en timbres. Chez l'auteur, docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli; Masson, libraire, 26, rue de l'Ancienne-Comédie, et chez les principaux libraires.

A l'aide de l'un ou de l'autre de ces livres, tout malade peut se traiter lui-même et faire préparer les remèdes chez son pharmacien.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

POUDRES ET PASTILLES AMÉRICAINES du docteur PATERSON

de New-York (Etats-Unis), toniques, digestives, stomachiques, anti-nerveuses. — La Lancette de Londres (21 août 1858), la Gazette des hôpitaux, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc. Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de FAYARD, de Lyon, seul propriétaire. — Dépôts principaux : New-York, ph. FOUGERA; Londres, ph. WILCOX et Cie, Oxford Street, 336; Paris, ph. rue Palestro, 29; à Cahors, VINEL, pharmacien.

YEUX ET PAUPIÈRES

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la veuve FARNIER de St-André de Bordeaux. — Un siècle de succès constants. Convient aux enfants comme aux adultes dans les ophthalmies purulentes et d'Égypte. Autorisée par décret impérial. Dépôt à Cahors, chez Vinel; à Cahors, Cambornac; à Puy-l'Évêque, Delbreil; à Gramat, Lafon, Bessières; à Gourdon, Cabanès, pharmaciens.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix. Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc. 10 fr. le flacon, 1^r 40 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement. Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

A VENDRE

Tilburys et Jardinières d'occasion à de très-bas prix; Voitures à quatre roues, en tout genre, neuves et d'occasion. S'adresser à M. SEVAL, carrossier, Hôtel des Ambassadeurs, à Cahors.

Le Temps

JOURNAL QUOTIDIEN POLITIQUE LITTÉRAIRE, COMMERCIAL.

A partir du 1^{er} Décembre, le journal le TEMPS, organe des opinions libérales, a augmenté son format sans augmenter ses prix.

Il est le plus grand, le plus complet, et par conséquent le moins cher des journaux de Paris.

Il publie tous les jours des DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES COMMERCIALES, indiquant, le jour-même, le mouvement des principales places de France et de l'étranger.

ROMANS-FEUILLETONS signés de nos premiers écrivains.

ABONNEMENTS { Trois mois : 16 fr. DES DÉPARTEMENTS. { Six mois : 32